

Procès-verbal Conseil d'orientation scientifique et pédagogique de l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg

Séance du mercredi 23 mars 2022

ORDRE DU JOUR :

1. **Approbation du procès-verbal de la séance 9 novembre 2021**
2. **Informations du Directeur**
3. **Point thématique :**
 - 3.1. Evaluation HCERES : Auto-évaluation des formations en Sciences de l'Education et de la Formation, en vue de l'évaluation par l'HCERES (participation des co-responsables)
 - 3.1.1. Licence professionnelle : Parcours développement web, communication et apprentissages (LP DWCA)
 - 3.1.2. Masters – 4 parcours
4. **Présentation du rapport d'activité 2018-2021**
5. **Présentation de la démarche de consultation pour le prochain projet stratégique**
6. **Définition des prochaines réunions du COSP (dates et thématiques)**

ETAIENT PRESENTS :

Membres de droit

Représentants de l'Université de Strasbourg

Jean-Paul MEYER, Jacky DE MONTIGNY

Représentants de l'Université de Haute-Alsace

Nathalie GAVENS, Dominique KERN

Personnalités extérieures

Désignées par le recteur d'académie

Martin FUGLER, Véronique GASTON, Hélène MARTINET, Richard SKARNIAK, Sandrine THOURON

Désignées par le conseil d'institut

Daniel MARTIN, Olivier MENTZ

Membres invités

Bertrand BULTINGAIRE, Eric CHRISTOFFEL, Philippe CLERMONT, Stéphane GUILLON

Secrétariat de séance

Barbara BILGER, Christine DUFAY

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Sophie KOHLER	➤ Procuration à Dominique KERN
Caroline SANCHEZ	➤ Procuration à Nathalie GAVENS

ETAIENT EXCUSES :

François BERNIER, Céline CLEMENT, Loïc CHALMEL, Jérôme CONROY, Laurent CURELLY, Sophie KENNEL, Alexia STUMPF Youssef TAZOUTI, Emmanuel TRIBY, Sondess ZARROUK

La séance débute à 14h10.

Dominique Kern donne lecture de l'ordre du jour ainsi que des procurations et des absents excusés.

Il explique par la suite que cette réunion n'était initialement prévue qu'en présentiel, mais qu'il a été décidé, à la dernière minute, de donner la possibilité aux membres éloignés de participer à cette réunion par visioconférence.

Il souligne que la tenue de la réunion du COSP du lundi 7 février a été annulée (cf. courriel envoyé le 28 janvier dernier) car l'INSPÉ a été tardivement prévenu que l'évaluation des formations par l'HCERES ne concernerait finalement pas les masters MEEF car ceux-ci viennent de voir leurs maquettes récemment modifiées par la nouvelle réforme encore en cours de développement.

Par ailleurs diverses circonstances, notamment liées à la situation sanitaire et au télétravail qui en résulte pour les personnels, ont retardé certains travaux, en particulier la réunion de plusieurs conseils de perfectionnement en Master. Dès lors, une bonne partie de la matière sur laquelle le COSP aurait pu travailler vient à manquer dans l'immédiat.

1. Approbation du procès-verbal de la séance 9 novembre 2021

Véronique Gaston signale qu'elle est notée dans les absents, alors qu'elle était bien présente à la réunion.

Le procès-verbal de la séance du 9 novembre 2021, avec la modification demandée, est adopté à l'unanimité – moins 1 abstention – des membres présents et représentés.

2. Informations du Directeur

▪ HCERES

Philippe Clermont indique que lors de la dernière séance du COSP, le 9 novembre dernier, nous avons fixé les thématiques des prochaines réunions dont celle de février : *HCERES : présentation du bilan des deux volets (recherche, gouvernance) et réponses aux questions des membres du COSP.*

Nous avons mis en place un processus et un calendrier, qui permettaient d'associer les personnels et les membres du COSP à la réflexion et au travail concernant cette évaluation.

Malheureusement, nous avons appris tardivement, par le Ministère, que les masters MEEF ne seront pas soumis à l'évaluation, les nouvelles maquettes venant seulement de démarrer. Il était donc difficile de procéder à l'évaluation dans ces conditions.

La séance de ce jour, reprogrammées suite à ces circonstances, portera donc exclusivement sur l'évaluation des formations du secteur des Sciences de l'éducation et de la formation.

3. Point thématique :

3.1. Evaluation HCERES : Auto-évaluation des formations en Sciences de l'Éducation et de la Formation, en vue de l'évaluation par l'HCERES (participation des co-responsables)

3.1.1. Licence professionnelle : Parcours développement web, communication et apprentissages (LP DWCA)

Eric Christoffel présente le parcours dont il est coresponsable avec Marc Trestini.

Cette analyse a demandé un temps conséquent.

Il présente rapidement la formation et la maquette de la formation déclinée en bloc de compétences, l'insertion professionnelle, les analyses des conseils de perfectionnement et les éléments chiffrés.

Puis, il explique la méthode de travail utilisée pour réaliser cette évaluation et les stratégies à mettre en place pour les années à venir.

La présentation du powerpoint est disponible en annexe de ce procès-verbal.

3.1.2. Masters Sciences de l'éducation

Stéphane Guillon, porteur de la mention, procède à son tour à la présentation des parcours du Master Sciences de l'éducation (SE), dont certains sont co-accrédités avec l'UHA.

Il soumet les données des effectifs en M1 et en M2 (par parcours et diplôme). Il précise que ces masters sont moins connus que les masters MEEF, mais ils ont une typologie étudiante très spécifique qui complexifie la manière d'organiser, de gérer et modulariser cette offre de formation. Les étudiants sont issus majoritairement d'une licence SE, mais également d'autres filières et via le programme ERASMUS.

En M2, les étudiants signent en partie des contrats d'apprentissage ce qui occasionne une difficulté d'organisation dans la formation puisqu'ils ont une vocation à trouver néanmoins un adossement très fort à la recherche. Il sera question, à l'avenir, de réfléchir à un glissement ou une duplication de certains enseignements en M1 ou M2, pour sensibiliser un panel plus grand d'étudiants.

Stéphane Guillon présente par la suite l'analyse plus approfondie de ces parcours, et met certains points en avant comme l'absence de dimension internationale d'où l'idée de renforcer des enseignements en langues vivantes étrangères et de favoriser la poursuite d'études en thèse.

Des échanges sont menés sur la présentation de ces parcours, notamment sur l'état des lieux et les analyses menées, les points forts et les points faibles, des éventuelles pistes qualitatives à adapter pour les futures maquettes ou le mode de fonctionnement.

Il est également fait état du départ à la retraite, en septembre prochain, de deux enseignants PU en Sciences de l'éducation, dont le remplacement reste incertain. Cela aura un impact dans ces enseignements au moins sur les deux années à venir. Ces craintes sont retranscrites dans l'évaluation HCERES.

Philippe Clermont remercie Eric Christoffel et Stéphane Guillon d'être présents à cette réunion et d'avoir présenté ces parcours.

4. Présentation du rapport d'activité 2018-2021

Philippe Clermont présente le rapport d'activité de l'institut pour la période de 2018 à 2021, et notamment les éléments marquants : réunion de l'ESPE et de la Faculté des Sciences de l'éducation, création des INSPÉ, nouvelle réforme des MEEF, ...

Ce document sera envoyé à nos différents partenaires.

Il donne ensuite leviers « qualité » qui sont autant d'objectifs dans les 5 domaines suivants : formations, recherche, international, ressources humaines et gouvernance, environnements de travail.

Il développe par la suite les éléments majeurs pour chaque domaine :

- **Formations**
 - Individualisation : les parcours adaptés, l'accompagnement professionnel, les compétences, des modules optionnels
 - Accompagnement de l'innovation et du développement professionnel : Idex, La Fabrique, Formation des formateurs
 - Processus d'amélioration continue : conseils de perfectionnement, évaluation des formations et des enseignements, révision des maquettes
- **Recherche**
 - Développement du GIS « Education et Formation » à l'échelle du Grand-Est
 - Laboratoire Interuniversitaire de Sciences de l'Éducation et de la Formation (appui)
 - Vie scientifique : appui logistique et soutien financier + programme des séminaires
- **International**
 - Mobilités à la peine pendant la pandémie, mais possibilités nouvelles dues à la réforme des MEEF et aux actions volontaristes en Licence
 - Des accords bilatéraux en augmentation : 12 (2018) à 38 (2021)
 - Le Certificat d'aptitude à participer à l'enseignement du français à l'étranger : de l'expérimentation à la pérennisation
- **Ressources humaines et gouvernance**
 - RH & gouvernance : équipe de direction et chefs de services renforcés, commissions consultatives...
 - RH : effectifs globalement stables, mais évolution particulière des « temps partagés » (19 > 26) + certains services complétés + 2 PU recrutés...
 - RH : au-delà des actions d'accompagnement du changement, désormais un plan de prévention des risques psycho-sociaux (RPS)
- **Environnements de travail**
 - CPER Colmar achevé : une nouvelle bibliothèque – centre de ressources, de recherche et de formation pour les enseignements bilingues – Site de Colmar : programme de rénovation continue
 - CPER Meinau en cours : un nouveau bâtiment pour compléter le site (> 2024) – Site de Strasbourg : programme de rénovation continue
 - Un engagement dans le développement durable : actions au quotidien, événements ponctuels

Les membres du COSP saluent le travail effectué pour la réalisation de ce rapport d'activité, qui est un document essentiel de présentation de cet institut.

Des échanges se déroulent à propos de différents domaines énoncés.

Concernant le point des risques psycho-sociaux (RPS), Dominique Kern propose aux membres que le COSP d'émettre un avis sur la démarche qu'a entreprise l'INSPÉ dans les actions d'accompagnement concernant le plan de prévention des RPS.

Après discussion, il est décidé de mettre en place un formulaire en ligne pour participer à la rédaction de l'avis.

Cet avis sera validé lors du prochain conseil.

Voici une proposition de base susceptible d'être modifiée et amendée :

Le COSP, ayant entendu le rapport d'activité 2018-2021 de l'INSPÉ, ne peut que se joindre aux préoccupations exprimées par la direction de la composante concernant les risques psychosociaux détectés (RPS).

5. Présentation de la démarche de consultation pour le prochain projet stratégique

Philippe Clermont présente la démarche qu'il souhaite mettre en place pour la création du nouveau projet stratégique 2024-2029 (outil de pilotage pour la composante), et notamment sur la façon de mieux associer les personnels de l'institut dans son élaboration. Il continue la présentation par une analyse :

Des constats...

L'INSPE, une gouvernance plutôt pyramidale...	4 ans après la réunion, MEEF et SEF : métisser/distinguer
Des commissions consultatives et des séminaires au bilan nuancé	Des personnels engagés dans le collectif / des individus

Puis par un questionnement :

Comment faire davantage participer ?

Un nouveau processus sur 8 mois	Focus 1 : les commissions quand même
Focus 2 : une journée d'étude... urgente ?	Focus 3 : séminaires hors les murs sur les compétences, mais...

Il continue en indiquant le processus qu'il souhaite mettre en place, avec l'équipe de direction :

Questions pour un processus :

8 mois pour élaborer, rédiger > Mai 2022 à février 2023 > Mai à décembre: consultations, travaux de commission, et autres instances > Janvier-Février : rédaction, vote > Place du COSP ?	Focus 1 Les commissions : > formation-innovation > Insertion pro. / FCM > ressources et moyens (RH, gouv., fi.) > Vie scientifique et recherche > Politique internationale	Focus 2 Journée(s) d'étude prospective : les apports de la recherche sur les métiers auxquels l'INSPE prépare > Idéalement mi-octobre 22, mais du retard déjà... ?	Focus 3 2 séminaires hors les murs : > Équipes pédagogiques masters MEEF + licence SEF sur les compétences > Mais est-ce suffisant ?
--	--	--	--

6. Définition des prochaines réunions du COSP (dates et thématiques)

▪ Point organisation :

- Validation de l'avis formulé par le COSP concernant le rapport d'activité 2018-2021
- RPS

▪ Point thématique :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h15.

La prochaine réunion se déroulera le lundi 30 mai à 14h00, soit en présentiel soit par visioconférence.

Fait à Strasbourg le 30 mai 2022

Le Directeur de l'INSPÉ



Philippe CLERMONT

Le Président du COSP



Dominique KERN

Document projeté : Evaluation HCERES : Auto-évaluation des formations en Sciences de l'Éducation et de la Formation, en vue de l'évaluation par l'HCERES (participation des co-responsables)

➔ **Licence professionnelle : Parcours développement web, communication et apprentissages (LP DWCA)**

Documents demandés:

- Présentation de la formation
- Maquette de la formation déclinée en bloc de compétences
- Bilan insertion professionnelle – ORESIPE
- Compte rendu du conseil de perfectionnement
- Éléments chiffrés d'auto-évaluation - Excel

Méthode mise en œuvre:

- Analyse de la demande
 - Réunir les Fichiers ressources
 - Concertation et réflexions
 - Approche à adopter pour chaque documents de l'auto-évaluation
- Fiche RNCP
 - Fiche ORESIPE
 - Evaluation par le SFC
 - Données chiffrées sur l'emploi dans le secteur informatique

Nécessite une bonne connaissance de la formation, son historique, son fonctionnement, ...

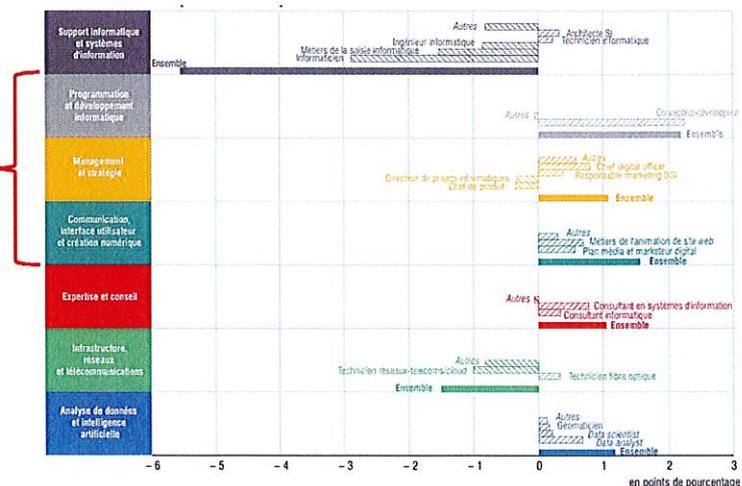
• **Présentation de la formation**

Approche chiffrée, par rapport à l'emploi dans le secteur informatique, 2012-2022, puis les projections 2020-2030

Positionnement de la LP DWCA par rapport à la demande, comment les diverses UE/Matières forment aux métiers de l'informatique => présentation de la formation

Taux d'insertion, et objectifs de la Région Grand Est pour le développement de l'économie numérique

La LP DWCA répond à 3 familles de métiers en informatique, ayant les plus fortes perspectives de recrutement



- Maquette de la formation déclinée en bloc de compétences

Analyse de la fiche de certification RNCP 29966

Liste des connaissances et des compétences pour chaque bloc

Pour chaque bloc, identifier les UE/Matières qui y répondent, et justifier pourquoi

Tableau récapitulatif en annexe du classement habituel UE/Matières, en rappelant les blocs de compétences

Difficultés :

La maquette précédente n'était pas forcément déjà construite en fonctions des blocs de compétences RNCP 29966? Mais fiche RNCP 6255 : Concepteur-Développeur informatique, puis un changement avait été imposé, car une autre LP était déjà adossée sur cette fiche
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6255/>

Manque fiche AOF (Accréditation Offres de Formation). Une version introductive trouvée.... Voir auprès de la DES (*Fiche AOF - LP Métiers de l'informatique conception, développement et test de logiciels - relu DES.docx*)

- Bilan insertion professionnelle – ORESIPE
- Compte rendu du conseil de perfectionnement

Documents disponibles

- Éléments chiffrés d'auto-évaluation - Excel

Etape longue et Fastidieuse!

Collecte des données chiffrées et report dans les tableaux :
Indicateurs HCERES_EPE_chiffresClesPourAutoEval.xlsx (Seafire)

1 seul parcours pour notre mention 😊

Données qualitatives demandées, il est important de bien connaître la formation, son historique, d'être en contact avec les anciens si nécessaire (via LinkedIn)

Cas particulier LP DWCA, 2 promotions en 2019-2020, dont le partenariat avec ADN formation, Martinique

Auto-positionnement complété

Données chiffrées et qualitatives encore en cours